

Routes de France,

le principal partenaire des acteurs publics pour la décarbonation des infrastructures et la mobilité durable



Les outils de la Profession pour construire ou maintenir son réseau routier bas carbone

Routes de France accompagne la maîtrise d'ouvrage publique dans la transition énergétique et la décarbonation de ses infrastructures.

Routes de France, c'est :

- la première filière professionnelle à avoir créé, à destination de la maîtrise d'ouvrage publique, un logiciel « **éco-comparateur** » d'aide à la décision **pour réduire les impacts environnementaux** des infrastructures. Baptisé **SEVE**, il simplifie la comparaison des offres et facilite le choix de la plus intéressante lors de la phase de sélection, selon des critères environnementaux propres à chaque maîtrise d'ouvrage ;
- une profession pleinement engagée dans le **recyclage et le réemploi** des matériaux dans une dynamique d'économie circulaire, notamment par la formulation d'enrobés 100% recyclables.

Nos objectifs :

La décarbonation et la sobriété énergétique :

- **Via la fabrication d'enrobés à froid ou à température abaissée.** Ces techniques permettent une diminution notable de la consommation d'énergie et des émissions des gaz à effet de serre.

- Via des innovations routières en lien avec les énergies renouvelables

La route équipée d'**échangeurs thermiques** sous la couche de roulement pour capter l'énergie thermique, la stocker et la restituer pour différentes applications (chauffage de bâtiment, déneigement...).

L'usage de **panneaux photovoltaïques** sur les revêtements de surface afin de garantir l'autonomie énergétique des équipements de proximité de la voirie.



- **Via l'électromobilité. La route électrique** est un concept technologique qui permet la recharge en continu des véhicules électriques ou hybrides. **La route à induction** est un procédé par lequel l'infrastructure est dotée de bobines à l'intérieur desquelles circule un courant électrique. Lorsqu'un véhicule électrique se déplace sur les sections concernées, le véhicule capte une partie du courant qui sera transféré au moteur.

- Via la contribution au développement de nouveaux **matériaux biosourcés** aux performances environnementales élevées (notamment leur empreinte carbone).

Routes de France est partenaire de la ville durable

A ce titre, elle s'engage dans la désimperméabilisation et l'amélioration du cadre de vie en favorisant :

- les **enrobés drainants ou perméables** pour lutter contre l'artificialisation des sols, en permettant à l'eau de s'infiltrer dans leur structure avant de la redistribuer progressivement vers la nappe ou des exutoires dédiés ;

- la **lutte contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbain** par de nombreux produits (revêtement clair drainant, revêtement à base de liants végétaux...), aménagements urbains (végétalisation des espaces urbains, renaturation des sols...) ou encore gestion des eaux (récupération et stockage des eaux dans la structure de la chaussée, rafraîchissement par évapotranspiration....) ;

- la **lutte contre la pollution lumineuse** grâce à des enrobés réfléchissants composés de bris de miroir concassés. Ce procédé a de multiples atouts : - vocation préventive en termes de **sécurité routière**, - **réduction de l'éclairage public** (les phares des voitures suffisent à rendre la route lumineuse).

Le saviez-vous ?

L'entretien préventif régulier d'une chaussée permet en moyenne de réduire de **35 % les émissions de gaz à effet de serre.**

Maintenance routière et stratégie écologique : des outils au service des collectivités

- **L'audit et le diagnostic** de l'état de ses routes et de ses voiries pour mieux entretenir et limiter les investissements lourds (Guide IDRRIM).

- **Le marché global de performance** qui permet à une collectivité, en partenariat avec une ou plusieurs entreprises, de prévoir, après un diagnostic initial, les travaux à entreprendre, leur nature, de définir les délais ainsi que les objectifs à atteindre sur la base d'indicateurs précis.

- **Le Pacte d'engagement de l'IDRRIM** qui s'inscrit autour de 3 axes pour des infrastructures en faveur des transitions climatique, écologique, numérique, et également conçues et gérées pour les citoyens. L'objectif de ce pacte est de retenir des actions concrètes, innovantes et conformes aux engagements nationaux, en tenant compte de ses déclinaisons territoriales, à partir d'un cadre opérationnel et des indicateurs proposés.

La voirie, qu'elle soit piétonne, cyclable ou routière accueille toutes les mobilités propres et leurs équipements.

Nos entreprises sont là pour vous aider dans vos projets de construction ou d'entretien durables